



Le + syndical

Rencontre du syndicat des cadres CGC avec le Chef du Service Commun des Laboratoires (SCL)

M. PERHUILE, Chef du Service Commun des Laboratoires, et son équipe ont reçu le 1^{er} mars 2013 une délégation du syndicat CGC du SCL. Celle-ci était composée de Bernard MEDINA (directeur du laboratoire de Bordeaux), de Michel OLEK (directeur du laboratoire d'Ile de France) et d'Olivier GOURDON (secrétaire général de la fédération des cadres CGC des Finances). Yann BERTHOZ (directeur du laboratoire de Montpellier) retenu pour cause d'audit COFRAC, était excusé.

Les thèmes abordés lors de cette audience ont été les suivants :

1 – Pour un pilotage du réseau qui s'appuie davantage sur les cadres supérieurs des laboratoires

De nombreux chefs d'établissement souhaiteraient être davantage consultés sur les grandes orientations de la politique générale des laboratoires et regrettent que les décisions de l'Unité de direction ne soient que rarement précédées d'une consultation et/ou d'une information des cadres des laboratoires. Ils estiment que la terminologie utilisée pour décrire leurs fonctions de chefs d'établissement - nouvelle dénomination de « responsables d'établissement » - traduit cet état d'esprit d'une direction qui ne s'appuie pas assez sur ses cadres supérieurs.

Ils regrettent également que les cadres ne soient pas davantage invités aux réunions organisées par la douane ou la CCRF, que ce soit au niveau national ou au niveau local, malgré le vœu exprimé en ce sens par les directions générales.

Enfin, les cadres des laboratoires souhaiteraient que le comité scientifique du SCL soit de nouveau réuni, ce qui n'a pas été le cas depuis 2009. L'activité de recherche et développement est en effet primordiale pour maintenir l'efficacité et la crédibilité du SCL. Cette instance permettait d'associer les directeurs généraux des douanes et de la CCRF de façon à appeler leur attention sur les possibilités d'analyse et les compétences des laboratoires.

Le chef du SCL a indiqué partager l'idée de relancer le comité scientifique, la difficulté étant d'associer les directeurs généraux généralement très occupés. Il indique que ce sont les directions qui choisissent le périmètre des réunions et qui décident d'associer ou non les cadres du SCL. Par ailleurs, il considère que le SCL pourrait être davantage associé aux projets stratégiques de la douane ou de la CCRF.

2 – Pour une revalorisation des carrières des cadres des laboratoires

La CGC milite pour une amélioration des carrières dans les laboratoires à différents niveaux.

S'agissant des chefs d'établissement, ceux-ci ne disposent pas des déroulements de carrière offerts dans les grandes directions à réseau alors que les cadres supérieurs des laboratoires exercent des fonctions de responsabilité très variées alliant compétences scientifiques, managériales et comptables. Un grade à accès fonctionnel permettant d'atteindre la HEB serait ainsi une amélioration bienvenue dans le cadre de l'allongement des carrières.

La CGC souhaite également le développement d'une filière « expertise » pour les ingénieurs leur permettant de progresser en grade tout en conservant leurs fonctions. Elle a rappelé que la création de ce grade avait été promise par la CCRF et la Douane avant la fusion mais jamais mise en œuvre.

Le chef du SCL s'est montré attentif à ces revendications en indiquant que la constitution d'un projet d'évolution des carrières dans les laboratoires faisait partie de ses priorités dans les mois à venir. S'agissant des cadres supérieurs des laboratoires, il a indiqué que ces évolutions pourraient passer par la création de statuts d'emploi plutôt que par la création d'un nouveau grade.

3 – Missions, moyens et performance des laboratoires

Dans le cadre du rapport TANTI, la CGC a exprimé ses craintes sur les transferts éventuels de missions du SCL vers l'ANSES ou vers les laboratoires départementaux d'analyse. Elle s'étonne que ce rapport n'ait toujours pas été communiqué aux cadres des laboratoires alors qu'un grand nombre d'entre eux ont été audités dans le cadre de la réalisation de ce rapport.

Par ailleurs, alors que tout est fait pour normaliser l'activité des laboratoires, la CGC indique que certaines missions lui semblent devoir être réaffirmées comme celles relatives à la gestion des crises, à la participation à des instances scientifiques afin de faire progresser les analyses et la recherche et développement.

S'agissant de la répartition des moyens, la CGC indique que l'activité est parfois mal répartie, certains laboratoires étant débordés quand d'autres sont moins sollicités. En outre, elle s'inquiète de la diminution importante des personnels et notamment des effectifs de l'encadrement.

Enfin, s'agissant des indicateurs, la CGC indique que la complexité croissante des analyses et leur augmentation ne permettent plus de réduire les délais. Il est nécessaire de dégager davantage de temps pour les études et les recherches permettant de maintenir l'excellence des laboratoires, notamment par la participation aux instances de normalisation. A ce sujet, elle considère que la compétition avec le secteur privé est vaine car le SCL n'a pas les mêmes contraintes et doit pouvoir être en capacité de répondre à des situations de crise qui nécessitent des adaptations permanentes pour y faire face. Par ailleurs, elle estime que les services des directions à réseau n'ont pas manifesté de critiques sur les délais d'analyse des laboratoires. La priorité serait donc de mettre davantage l'accent sur la qualité, l'activité réalisée (nombres d'analyses) et de mettre en valeur l'apport des laboratoires aux redressements effectués par les services de la douane et de la CCRF.